




RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

A stylized, light-colored illustration of a plant with several leaves and small buds, positioned on the left side of the slide, partially overlapping the title box.

PROGRAMME NATIONAL DE
LA GRANDE MURAILLE VERTE
- SENEGAL

Rome-16 Décembre 2013

Plan

- ❖ PROGRAMME NATIONAL DE LA GRANDE MURAILLE VERTE (GMV) – SENEGAL(ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE)
- ❖ CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET DE LA RÉSERVE COMMUNAUTAIRE
- ❖ OBJECTIFS DE GESTION
- ❖ MODE DE GOUVERNANCE
- ❖ ORIENTATION EN TERMES D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION
- ❖ RÉSULTATS BÉNÉFICES ATTENDUS
- ❖ CONTRAINTES

PROGRAMME GMV AU SENEGAL

Volet national d'un programme continental de l'Union africaine

- Objectifs: lutte contre l'avancée du désert et mise en valeur des zones saharo-sahéliennes pour une gestion durable des ressources naturelles et la lutte contre la pauvreté.

PROGRAMME GMV au Sénégal

Objectifs spécifiques:

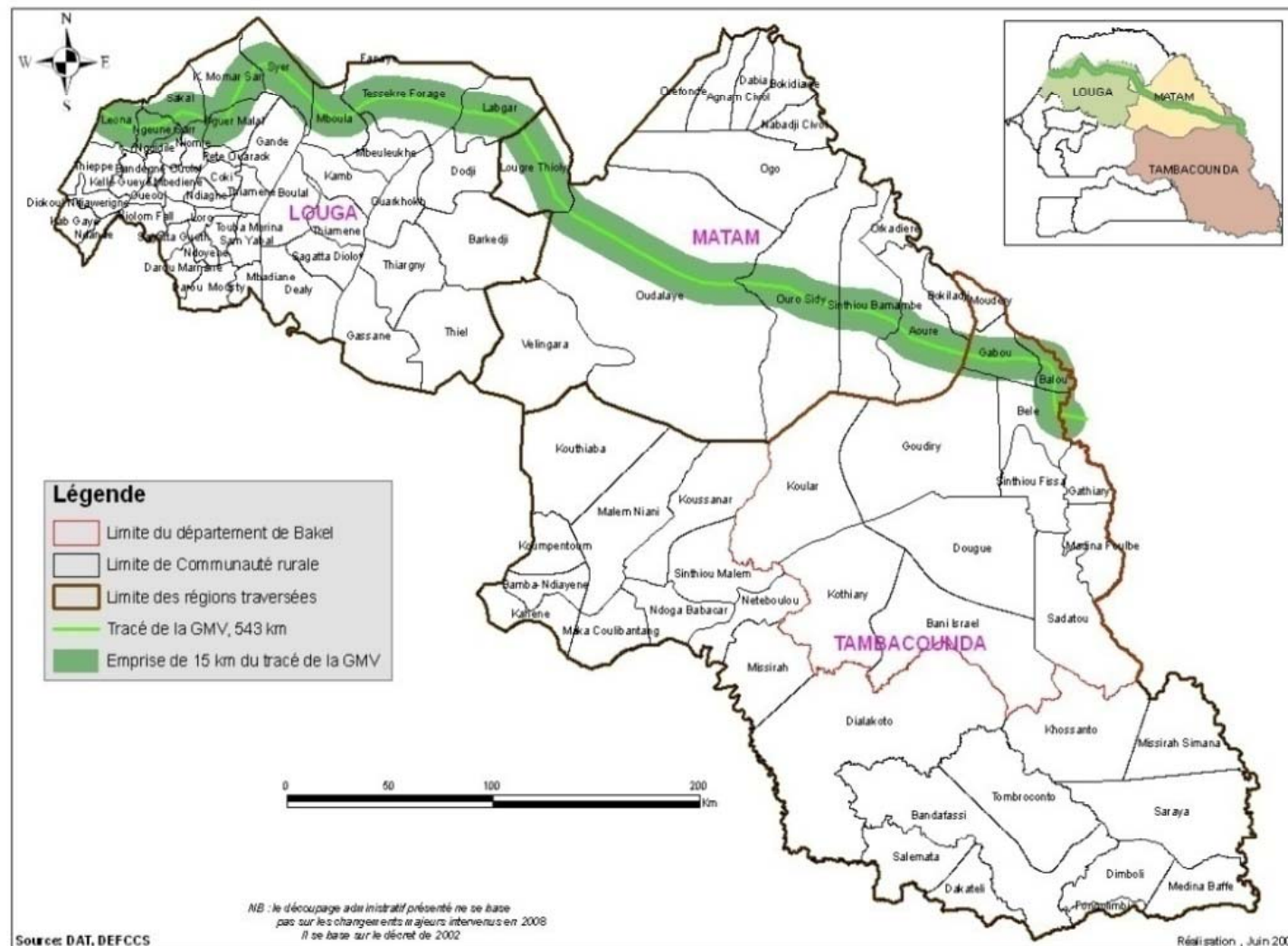
- La promotion d'activités agro-sylvopastorales génératrices de revenus et la satisfaction des besoins des populations rurales (en produits ligneux et/ou non ligneux) ;
- La diversification des systèmes d'exploitation des terres
- la conservation/valorisation de la biodiversité ;
- la restauration/conservation des sols ;
- l'amélioration de la séquestration de CO₂ dans les végétaux et les sols.

PROGRAMME GMV AU SENEGAL

L'ANGMV, opérationnelle depuis 2008,

Activités de l'ANGMV , au début, vers la restauration des écosystèmes avec du reboisement et des mises à disposition d'eau au bénéfice des populations locales, en particulier, les pasteurs peuls.

Zone d'intervention



ZONE D'INTERVENTION

zone sylvopastorale au Nord du pays .

La réalisation de l'ANGMV ne concerne, pour le moment, que la région de Louga où ont été réalisées les premières activités de reforestation à partir de 2008. Celles-ci ont consisté en du reboisement et ont été complétées à partir de 2011 par des mises en défens.

RESULTATS PRELIMINAIRES

Les espèces utilisées sont définies par un certain nombre de critères qui sont:

- La résistance au stress hydrique
- L'adaptabilité et la plasticité
- Les valeurs, utilités et usages multiples perçus des populations
- Le choix privilégié des espèces locales



Les opérations techniques de 2008 - 2013, donnent **11 430 000 plants** produits en pépinière, **24 600 ha** de plantation avec un taux moyen de survie d'environ 70%, **1 500 km** de pare-feu et **10 000 ha** de mise en défens.



Résultats préliminaires

A partir de 2009, souci de développer des activités axées sur la lutte contre la pauvreté pour favoriser la pérennité des réalisations , avec :

- initiation d'Activités Génératrices de Revenu avec réalisation de jardins polyvalents près de forages;
- réflexion sur l'exploitation socio-économique des parcelles reboisées ou mises en défens.

RESULTATS PRELIMINAIRES

Les jardins polyvalents villageois sont au nombre de huit (08), couvrent une superficie de 47 hectares et regroupent 892 femmes qui interviennent par rotation pour la production de différentes spéculations maraichères et fruitières



RESULTATS PRELIMINAIRES



- Dans les communautés rurales de Mboula et Loughéré Thioly présentant un couvert forestier relativement dense, des superficies respectives de trois mille (3 000) hectares et dix mille (10 000) hectares, ont été identifiées délimitées avec les populations pour être mises en défens;
- Les règles et procédures de base pour contrôler l'accès aux ressources et réglementer leur exploitation, de manière à éviter la surexploitation, sont entrain d'être définies de manière consensuelle par les communautés locales.

RESULTATS PRELIMINAIRES

Activités	2008	2009	2010	2011	2012	TOTAL
Jardins polyvalents villageois (nombre / ha)	Tests Faisabilité		3 pour 17 ha	2 pour 15 ha	3 pour 15ha	8 <i>pour 47 ha</i>
Nombre de plants fruitiers en place	Manguiers, citronniers, Mandariniers, Pomélos, Jujubiers, Goyaviers...		2 370	2 080	2 300	6750
Production maraîchère (kg)	Pomme de terre, Tomate, Piment, Gombo, Oignons, Pastèque, Laitue, Carotte...		12 250		15 891	28141
Recettes maraichage en FCFA	400 000		1 430 000	3 055 000	3 346 040	8 231 040



Acquis: Mobilisation autour de la réalisation du programme de la GMV.

- Les différents partenaires et acteurs régionaux et locaux ont manifesté un intérêt majeur aux actions entreprises par l'ANGMV. Les autorités administratives, services techniques, conseillers régionaux et ruraux, notables, chefs religieux, membres de Groupement de Promotion Féminine et d'associations de pasteurs, jeunes et autres acteurs du développement local ont manifesté leur volonté de mutualiser leurs énergies pour la protection et la valorisation des ressources naturelles.

Contexte et justification du projet de la réserve

L'avenir des parcelles reboisées et celles mise en défens

Quelles options ?

1/ Ouvrir au libre pâturage, sans réglementer les usages : *Pâturages restaurés mais pas de diversification*

des revenus. +

2/ Maintenir la clôture en organisant les droits

d'usage, (paille, cueillette, reconstitution de la faune) ++

3/ Maintenir la clôture pour la création de Réserves naturelles communautaires, en organisant les droits d'usage, l'écotourisme, la recherche scientifique, des zones de reproduction

de la faune sauvage pour le ranching + ++

Contexte et justification du projet de la réserve

Le programme GMV, tout en s'intégrant parfaitement au programme continental, doit donc répondre également à des spécificités nationales. Une parmi celles-ci est le contexte de l'application des textes de la troisième phase de la Décentralisation dite Régionalisation qui, entre autres compétences, habilite les collectivités locales (régions, communes et communautés rurales) à créer des aires protégées

Importance accordée aux Réserves Naturelles Communautaires lors du 5^e Congrès des Parcs de 2003 à Durban .

Contexte et justification du projet de la réserve

Le Plan d'Action de Durban recommandait *aux niveaux national et local* :

“d'améliorer la couverture des aires protégées en intégrant des aires conservées et gérées par les communautés et des réserves communautaires privées et autochtones à l'intérieur des réseaux nationaux d'aires protégées, lorsque ces différentes aires répondent aux définitions d'une aire protégée selon l'UICN et la CDB.”

Objectifs de gestion

VISION

Restaurer la biodiversité dans l'espace GMV pour la promotion de l'écotourisme, la recherche scientifique, et l'amélioration du niveau de vie des populations par la diversification des sources de revenus

Axe stratégique 1 : Restaurer la biodiversité

Objectifs

1. Retour spontané de la faune sauvage
2. Enrayer la dégradation des ressources naturelles
3. Planifier la réintroduction d'espèces de la faune autochtone

Axe stratégique 2 : Promouvoir la recherche scientifique

Objectifs

1. Faire un état des lieux de la faune et de la flore et un suivi – évaluation
2. Etudier l'utilisation économique de la biodiversité (Balanites)
3. Participer à la formation de chercheurs et techniciens nationaux

Objectifs de gestion

Axe stratégique 3: Planifier les aspects institutionnels et juridiques

Objectifs

1. Mettre en place un comité de pilotage
2. Identifier et recueillir le consensus de toutes les Parties Prenantes sur les objectifs de conservation et de gestion
3. Réaliser un plan de gestion du site
4. Mener les études d'aménagement du site
5. Légaliser la RN
6. Définir le mode de gouvernance de la RN

Axe stratégique 4 : Promouvoir l'écotourisme

1. Désenclaver la zone
2. Mettre en place des structures d'hébergement communautaire
3. Préserver le mode de vie traditionnel peul, artisanat , habitat
4. Renforcer l'image sécurisée pour le tourisme de la Région

Axe stratégique transversal 5 : Informer, sensibiliser, communiquer, former

MODE DE GOUVERNANCE

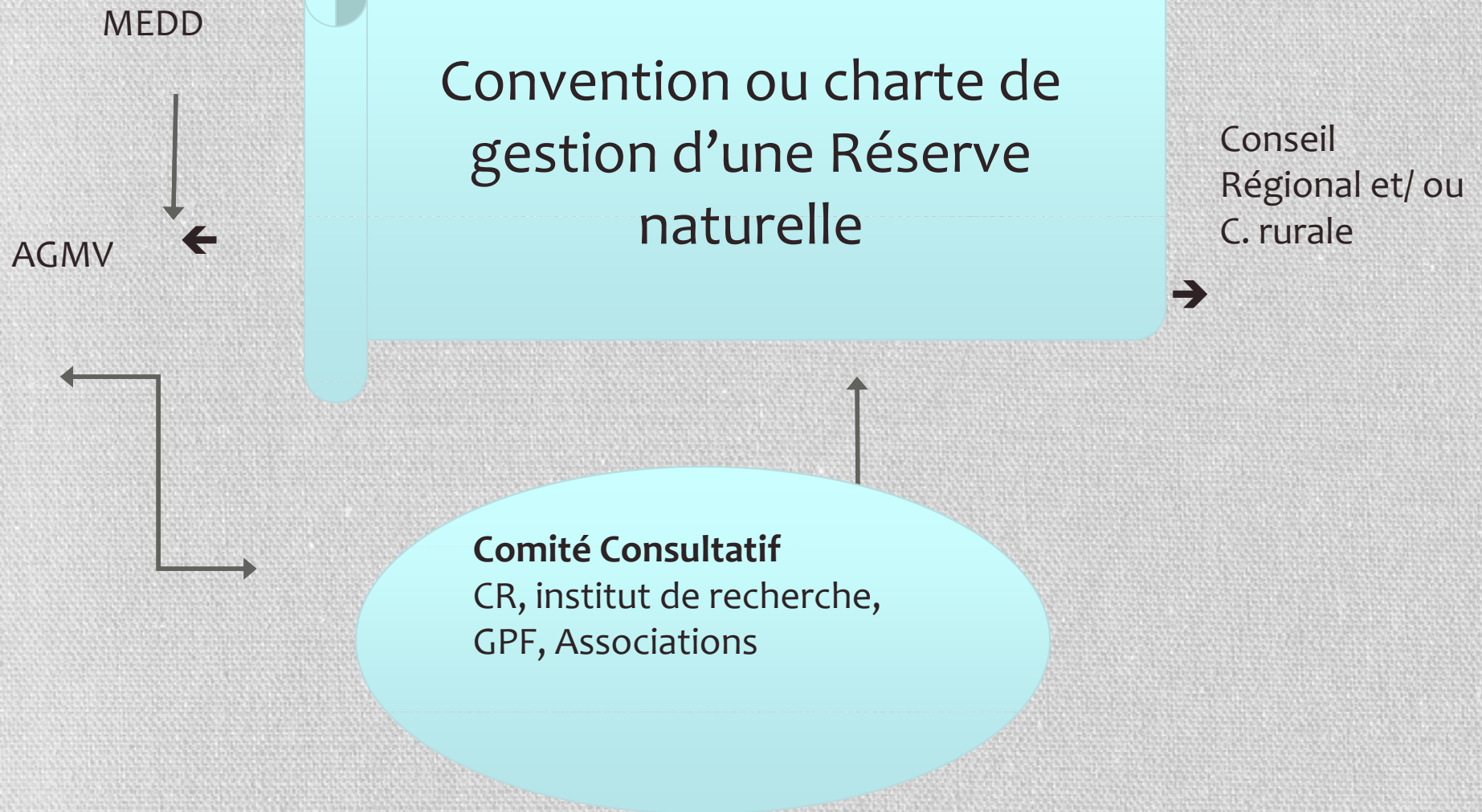
Les aires communautaires :Ecosystèmes naturels ou modifiés possédant une biodiversité significative, des services écologiques et des valeurs culturelles, volontairement conservés par les populations autochtones et des communautés locales sédentaires ou mobiles à travers des droits coutumiers et d'autres moyens efficaces.

MODE DE GOUVERNANCE

Contraintes et facteurs de risque:

- les populations locales, même organisées en associations n'ont pas parfois les capacités organisationnelles ou financières de gérer à elles seules une réserve communautaire ;
- D'autres acteurs externes (acteurs institutionnels, privés, promoteurs touristiques) peuvent exercer des pressions sur la réserve communautaire sans que les responsables communautaires puissent se défendre à l'aide des seules règles coutumières.
- Dans de nombreux cas, les aires protégées dites communautaires, sont en réalité des aires cogérées où le pouvoir de décision est partagé entre l'Etat et d'autres parties prenantes, parmi lesquelles figurent les représentants des populations locales.

Outil de gouvernance



Outil de gouvernance

Convention ou charte de gestion de la Réserve naturelle

Zonage

Définition des objectifs de conservation et de gestion

Règles d'usage/ cueillette, fourrage,

Définition des partages de responsabilités

AGMV/ Direction de la Faune/DEFC/ Conseil Régional/CR

Règles de résolution des conflits

Règles de partage des coûts et bénéfices

OUTIL DE GOUVERNANCE

Charte de gestion

Définition des responsabilités, à mettre en œuvre

ANGMV/ Direction des Eaux et Forêts → gestion, conservation, surveillance

Direction des Parcs Nationaux : → Réintroduction des espèces sauvages, planification du ranching, appui à la gestion de la réserve communautaire (Division des Réserves Communautaires)

Conseil Régional → Promotion du tourisme, mobilisation de partenaires

Communautés Rurales : Surveillance, sensibilisation, participation à la gestion et à la conservation

les acteurs de la gouvernance partagée de la Réserve

L'ANGMV sera assisté d'un Comité d'orientation représentant toutes les parties prenantes (Communauté Rurales, GPF, association d'éleveurs, migrants, jeunes, chercheurs, leaders d'opinion...)

ORIENTATION POUR L'AMÉNAGEMENT

- Retour de la diversité biologique par réintroduction d'espèces sauvages autochtones (autruches, oryx gazelles sahéliennes). Il existe déjà un cheptel disponible dans l'enclos de Katane dans la Réserve du Ferlo Nord gérée par la DPN);



**ORYX ALGAZELLE, UNE ESPÈCE ÉTEINTE
DANS LA NATURE**

ORIENTATION POUR L'AMÉNAGEMENT

Préservation des paysages, de l'habitat traditionnel et du mode de vie peule;
Réactivation de l'artisanat et de la culture peule;
Mise en place d'infrastructures et de services touristiques: construction de cases traditionnelles, restauration à partir de produits locaux



L'autruche du Sahara, une espèce très menacée

ORIENTATION POUR L'AMÉNAGEMENT

Les conditions à mettre en oeuvre pour le développement du tourisme

- Organisation d'un circuit touristique à partir de St Louis, la vallée du Fleuve, Richard Toll, Tata de Alboury, Fort du Gouverneur Faidherbe, le Parc National du Djoudj.
- l'organisation de campagnes de promotion de la destination touristique (Office du Tourisme de St Louis, Conseil Régional de Louga)
- Le recrutement et la formation de guides
- La promotion du tourisme local

ORIENTATION POUR L'AMÉNAGEMENT

le mode de création

statut foncier:

La Réserve Sylvo pastorale (RSP). C'est le domaine forestier de l'Etat classé; l'Etat détient les droits d'exploitation des forêts

C'est le plus haut degré de protection. C'est l'Etat qui fixe les règles de gestion mais en concertation avec les populations locales

ORIENTATION POUR L'AMÉNAGEMENT

Les conditions à mettre en oeuvre pour le développement du tourisme

- la constitution de comités de gestion des campements touristiques communautaires et la formation de leurs membres ;
- L'élaboration de plans de gestion des zones mises en défens ;
- le renforcement des capacités techniques, organisationnelles et financières des membres des Groupements de promotion féminine et Associations sportives et culturelles ;

OUTIL DE GESTION

- **Une convention tripartite** signée entre le MEDD, le Directeur de l'AGMV et la CR concernée et/ou par les autres parties prenantes, labellisant la parcelle concernée en aire protégée, réglant les droits d'usage, les objectifs de conservation, de valorisation et de gestion, et fixant les règles de partage des coûts et bénéfices.

Résultats, bénéfiques économiques attendus

- Réserve de droits d'usage, telle que la collecte de la paille en fin de saison sèche, collecte de Produits forestiers non ligneux ;
- Quote-part du montant des droits de visites touristiques, des ristournes sur montant des Procès Verbaux alloué à la Communauté Rurale
- Développement de l'exploitation de la faune sauvage à des fins alimentaires et quote-part attribuée à des GIE locaux pour vente de la viande sur le marché local (sous condition du respect de la réglementation sur les espèces protégées)
- Développement du tourisme communautaire (hébergement, restauration, artisanat) géré par des GIE .

les parties prenantes

Parties prenantes	Intérêts et préoccupations	Opportunités
Communautés rurales, Eleveurs et migrants, groupements féminins	développement Maintien des pâturages, ressource en eau, maintien des jardins, écotourisme	Proximité et connaissance des ressources, surveillance , intérêts parfois opposés entre les différents groupes.
Chercheurs	Création d'une Réserve intégrale, recherche sur la pharmacopée	Mobilisation de partenaires, valorisation économique,
Opérateur touristique	Gain économique	Capacité financière
AGMV/Etat	Lutte désertification, développement, surveillance, sanctions	Reconnaissance internationale, mobilisation de partenaires
Conseil Régional	Développement Région	Désenclavement, mobilisation de partenaires
MEDD/Etat	Conservation, réintroduction faune sauvage	Compétences techniques, réintroduction de la faune sauvage

CONTRAINTES ET FACTEURS DE RISQUE

- Enclavement de la zone;
- Baisse du tourisme au Sénégal de 30%;
- Crainte pour la sécurité (Crise au Mali);
- *Solutions : Désenclaver, promouvoir l'image d'un Sénégal comme zone sécurisée, promouvoir le tourisme local sénégalais.*

Mise en œuvre des recommandations de l'étude de faisabilité (état d'avancement)

organisation d'échanges d'expériences par exemple voyage d'étude des populations de tessékéré au Parc National du Djoudj.

- Mise en place d'un projet de réintroduction, de certaines espèces comme le bois d'ébène : *Dalbergia melanoxylon*, dit Dialambane (parcelle expérimentale du CNRS à Widou).

Bien que cette espèce ne soit pas menacée immédiatement d'extinction sur le plan mondial, sa surexploitation la met en danger au Sénégal. En raison de sa grande valeur économique pour le travail du bois et la manufacture d'instruments de musique, il pourrait être envisagé de la réintroduire au Sénégal dans l'espace de la GMV

- Capitalisation de l'expérience de la DPN, du PGIES, etc. en matière de gestion de ces Réserves.

COMPOSANTES DU PROJET D'APPUI A LA CRÉATION DES RNC.

1. Composante Information, sensibilisation, communication, formation.
2. Composante chargée des Réserves naturelles communautaires.
3. Composante Appui à l'écotourisme et au développement des activités génératrices de revenus.
4. Composante Suivi-évaluation.
5. Composante Gestion.

COUT DU PROJET D'APPUI A LA CREATION DES RNC

- **Le coût du Projet d'Appui aux RNC** est estimé à deux milliard quatre vingt seize millions cent soixante six milles six cent FCFA (**2.096 166 600 FCFA**). Les couts de réalisation des pistes, des pare-feux, du ponton, des buses-ponceau et du forage n'ont pas été pris en compte.

Conclusion

- la présence de l'AGNMV constitue un atout majeur pour Ces projets de réserves naturelles
 - Restauration de l'autorité de l'Etat;
 - Intégration à un projet international;
 - Une synergie entre les différents acteurs , Conseil Régional, Administrations, populations locales, collectivités locales est indispensable pour la réussite du projet.

« De perdants, ces acteurs (éleveurs) doivent devenir gagnants sur le plan économique, si on veut assurer la pérennité du projet de Réserve naturelle et garantir l'adhésion des populations »



MERCI POUR L'INTERET

Gazelle rufifrons